
Sociologie historique du fait colonial

Emmanuelle Saada



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18833>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 483-484

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Emmanuelle Saada, « Sociologie historique du fait colonial », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2008, mis en ligne le 02 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18833>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie historique du fait colonial

Emmanuelle Saada

Emmanuelle Saada, *maître de conférences*

- 1 1. Sociologie du fait « postcolonial »
- 2 NOUS avons mené cette année une réflexion collective sur la « question postcoloniale ». La première moitié des séances a été consacrée à une lecture critique de textes aujourd'hui canoniques dans le domaine des études postcoloniales (Edward Said, Gayatri Spivak, Homi Bhabha) et d'un certain nombre des réactions les plus directes qu'ils ont suscitées. Dans la seconde moitié du séminaire, nous avons lu et discuté, en présence de leurs auteurs, de nombreux travaux des jeunes chercheurs qui, dans le contexte français, essaient de penser le poids du passé colonial dans le présent, préférant souvent la notion « d'héritage » ou de « continuité » pour décrire les phénomènes observés. Nous avons ainsi pu dialoguer avec Alexis Spire, Nacira Guénif, Romain Bertrand, Laure Pitti et Véronique Dimier. Nous avons enfin confronté ces deux ensembles de travaux, en prenant en compte les contextes politiques et scientifiques dans lesquels ils ont été produits : finalement, nous avons essayé de prendre la mesure de ce que les sciences sociales peuvent faire du « postcolonial ».
- 3 2. Indigènes, sujets, citoyens. Les conditions coloniales (avec Laure Blévis, *Université Paris-X* et Isabelle Merle, *chargée de recherche au CNRS*)
- 4 Dans sa deuxième année, le séminaire a continué d'analyser comment des dispositifs juridiques ont participé à la production de conditions sociales coloniales et à la recomposition de mondes qualifiés d'indigènes. Nous avons particulièrement insisté sur les articulations entre constructions locales et impériales et étendu la perspective historique et géographique. Nous avons en effet évoqué la remise en cause de la colonisation, avec un exposé de Fred Cooper (Université de New York) insistant sur les débats très vifs sur la définition de la citoyenneté dans l'Afrique francophone des années 1946-1962 ; François Dumasy (École française de Rome) a montré comment à Tripoli, dans l'entre-deux-guerres, les statuts juridiques de « citoyen » et de « sujet »

étaient articulés à ceux de propriétaires et de locataires. Isabelle Merle (CNRS) a présenté son travail en cours sur les déclinaisons locales de la citoyenneté dans les zones du Pacifique colonisées par la France (Nouvelle-Calédonie, Tahiti, îles Sous-le-Vent). Enfin, Mamadou Diouf (Université du Michigan) a décrit les façons dont les habitants des quatre communes du Sénégal se sont saisis de la « citoyenneté » française et des ressources politiques qu'elle impliquait et comment ils l'ont traduite dans les termes d'un universalisme proprement africain.

Publications

- *Les Enfants de la colonie. Les métis de l'empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, 336 p.
 - « Un racisme de l'expansion. Les discriminations raciales au regard des situations coloniales », dans *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, sous la dir. de D. Fassin et E. Fassin, Paris, La Découverte, 2006, p. 55-71.
 - « La loi, le droit et l'indigène », *Droits. Revue française de théorie, de philosophie et de culture juridiques*, 2006, 43, p. 165-190.
-

INDEX

Thèmes : Sociologie